

DEPARTEMENT DE LA VENDEE
ARRONDISSEMENT DES SABLES D'OLONNE



LES ACHARDS

COMMUNE DES ACHARDS

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 07 septembre 2026

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de conseillers présents : 24
Nombre de conseillers représentés : 7
Nombre de conseillers ayant participé au vote : 31

L'an deux mille vingt six, le sept septembre deux mille vingt six à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune des Achards, dûment convoqué le 01/09/2026, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Sylvain MONIOT-BEAUMONT, Maire.

Présents : MONIOT-BEAUMONT Sylvain, GAUBERT Christelle, CAILLAUD Martial, MANDON Sophie, ETIENNE Loïc, DRUGEON Charles, OUDET Catherine, SAMOUR Stéphanie, GONTARD Stéphane, BRAUD Corinne, CITEAU Stéphane, LE NORMAND Thierry, CANNELLE Sébastien, BRIAND Anne-Sophie, ROBERT Céline, LIEVRE Julien, BESSEAU Cédric, ERIAU Anne-Lise, COUTAND Louise, BARRAUD Jean-Pierre, PROUTEAU Stéphane, GOUPIL Roselyne, DENIS-LUTARD Stéphane, ONILLON Mickaël,

Absents donnant pouvoir : VIGIER Nicolas a donné pouvoir à Christelle GAUBERT, CAILLONNEAU Pauline a donné pouvoir à Sophie MANDON, FURNON Tamia a donné pouvoir à BRAUD Corinne, BRUNET Laëtitia a donné pouvoir à DRUGEON Charles, MORIN Maxime a donné pouvoir à ETIENNE Loïc, PRUVOST Lynda a donné pouvoir à DENIS-LUTARD Stéphane, LE BRUSQUET Isabelle a donné pouvoir à ONILLON Mickaël

Absents excusés : DESSUS Guy

Absents : EDOUARD Nicole

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil, Christelle GAUBERT a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle accepte. Madame Marion CHAIGNE, Directrice Générale des Services, qui assiste à la séance, lui a été adjointe à titre d'auxiliaire.

D07092026_07 : Budget principal Subvention exceptionnelle Amicale des donneurs de sang bénévoles

L'Association « Amicale des donneurs de sang bénévoles » sollicite le soutien financier de la commune afin de contribuer à l'organisation de la gestion des collations des donneurs de sang lors des collectes organisées par l'établissement français du sang.

Une aide de 500€ permettrait de garantir l'équilibre budgétaire de l'association pour 2026.

Considérant que le maintien des collectes de sang sur la commune dépend directement du soutien logistique et de l'accueil réservé aux donneurs, notamment par la fourniture de collations, il est proposé au conseil municipal d'accorder cette subvention.

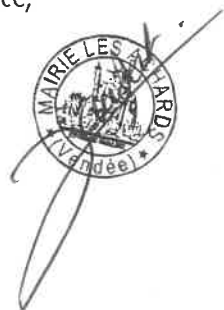
Vu l'avis favorable de la commission Finances du 26 août 2026

Il est proposé au Conseil municipal de délibérer pour :

- **ATTRIBUER** une subvention de 500 € à l'amicale des donneurs de sang bénévoles.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire, Sylvain MONIOT-BEAUMONT ou son représentant à signer tout document afférent à la présente délibération ;

La secrétaire de Séance,

Christelle GAUBERT,



Le Maire,

Sylvain MONIOT-BEAUMONT



Fait et délibéré à Les Achards,
Les jours, mois et an susdits,
Publié sur le site internet le 11/09/2026
Au registre